
CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

ANNÉE 1949**Service des Commissions**

BULLETIN DES COMMISSIONS

**AFFAIRES ÉCONOMIQUES,
DOUANES ET CONVENTIONS COMMERCIALES**

Judi 20 janvier 1949. — Présidence de M. Louis André, président d'âge. — La commission, réunie pour se constituer, a reconduit son précédent Bureau, composé comme suit :

Président : M. Laffargue.

Vice-présidents : MM. Rochereau et Charles-Cros.

Secrétaires : MM. Lemaire et Walker.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Judi 20 janvier 1949. — Présidence de M. Gasser, président d'âge. — La commission a procédé, sous la présidence de M. Gasser, président d'âge, à l'élection de son Bureau.

Sur la proposition de MM. Pinton, Debré et Torrès, il a été décidé de reconduire le mandat précédemment confié à M. Marcel Plaisant, qui a été, en conséquence, élu Président de la commission par acclamations.

La commission a, ensuite, élu au scrutin secret premier vice-président M. Ernest Pezet, par 22 voix sur 27 votants (1 voix à M. Léonetti et 4 bulletins blancs ou nuls).

M. Carcassonne a posé, au nom du groupe socialiste, la candidature de M. Léonetti au poste de deuxième vice-président. Était également candidat M. Westphal.

Deux tours de scrutin successifs ont donné des résultats identiques : 13 voix à chacun des concurrents et un bulletin blanc.

Un troisième tour de scrutin a permis de les départager : M. Westphal a été élu par 14 voix contre 13 à M. Léonetti.

Les deux secrétaires : MM. Colonna et Lelant, ont été désignés par acclamations.

Après installation, M. Marcel Plaisant, président élu, a remercié ses collègues de la preuve de sympathie et de confiance dont il venait d'être l'objet. Puis il a souligné l'importance accrue des travaux des commissions, notamment de celle des Affaires Étrangères, en citant l'exemple récent du projet de rectification de la frontière franco-italienne.

Puis, il a tracé le programme des prochains travaux à poursuivre : relations franco-italiennes et projet d'union douanière (M. Ernest Pezet); étude des relations franco-espagnoles (M. Biararana); affaires du Proche-Orient (M. Colonna); le plan Marshall et l'opinion américaine (M^{me} Thome-Patenôtre); enfin, statut de la Ruhr (M. Pinton).

AGRICULTURE

Jedi 20 janvier 1949. — *Présidence de M. Bataille, président d'âge.* — A l'unanimité, les membres du groupe communiste ayant déclaré s'abstenir, la commission a décidé de reconduire le Bureau sortant.

En conséquence, ont été nommés :

Président : M. Dulin.

Vice-présidents : MM. Brettes et Gravier.

Secrétaires : MM. Le Goff et de Pontbriand.

Présidence de M. Dulin, président. — Sur la proposition de son Président, la commission a décidé de procéder sur le champ à l'examen de certaines questions.

M. Jean Durand a exposé les grandes lignes de son rapport sur le projet de loi (II n° 47, année 1948), adopté par l'Assemblée Nationale, concernant l'incendie involontaire en forêt.

La commission a décidé de renvoyer :

1° à l'examen de sa sous-commission de législation agricole les propositions de loi :

— II-n° 82, année 1948, adoptée par l'Assemblée Nationale, relative au cumul des exploitations agricoles ;

— II-n° 93, année 1948, adoptée par l'Assemblée Nationale, relative à la dévolution des terrains d'aviation militaires désaffectés ;

2° à l'examen de sa sous-commission des boissons :

— le projet de loi (II-n° 27, année 1948), adopté par l'Assemblée Nationale, tendant à modifier certaines dispositions du statut viticole ;

— la proposition de loi (II-n° 32, année 1948), adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à la reconnaissance officielle, dans le statut viticole, des vins délimités de qualité supérieure.

M. Hoeffel a été nommé rapporteur de la proposition de loi (II-n° 106, année 1948), adoptée par l'Assemblée Nationale, relative à l'application de l'ordonnance du 2 novembre 1945 relative à la taxe spéciale destinée à la Direction de la répression des fraudes pour assurer la surveillance des vins à appellation d'origine d'Alsace.

Vendredi 21 janvier 1949. — *Présidence de M. Dulin, président.* — La commission a adopté le rapport de M. Jean Durand

sur le projet de loi (II-n° 47, année 1948), adopté par l'Assemblée Nationale, concernant l'incendie involontaire en forêt,

M. Dulin a ensuite exposé à ses collègues les conditions actuelles du financement de l'équipement rural collectif ainsi que les principales modifications qui pourraient être apportées aux dispositions de la loi du 14 août 1947.

La commission a, en outre, décidé, conformément à l'article 30 du Règlement, de demander au Conseil de la République de lui octroyer les pouvoirs d'enquête en vue de procéder à un examen approfondi de la production et de la répartition des principaux engrais.

DÉFENSE NATIONALE

Jeudi 20 janvier 1949. — *Présidence de M. Rupied, président d'âge.* — La commission a désigné les membres de son Bureau pour la session de 1949.

Le Président a été élu par un vote à bulletins secrets dont les résultats ont été les suivants :

Votants 28

Bulletins blancs ... 0

Majorité absolue... 15

ont obtenu :

M. Rotinat 19 voix

M. Michel Madelin... 9 voix.

En conséquence, M. Rotinat, président sortant, a été proclamé élu.

Le vote à bulletins secrets pour l'élection des vice-présidents a donné les résultats suivants :

Votants..... 29

Bulletins blancs ... 0

Majorité absolue... 15

ont obtenu :

M. Lionel-Pélerin... 21 voix
M. Henri Barré.... 16 voix
M. Alric..... 14 voix.

En conséquence, M. Lionel-Pélerin et M. Barré, vice-présidents sortants, ont été proclamés élus.

MM. Piales et Pic, secrétaires sortants, ont été reconduits par acclamations.

Présidence de M. Rotinat, président. — Les sous-commissions ont été renouvelées comme suit :

Sous-commission air: MM. Barré, Borgeaud, Général Corniglion-Molinier, Gaspard, Michel Madelin, Rupied, Voyant.

Sous-commission guerre: MM. Alric, Boivin-Champeaux, Bousch, Chochoy, Clerc, Kalb, Maupoil, le général Petit, Piales, Pic, Séné.

Sous-commission marine: MM. Chalamon, Franceschi, de Gouyon, Lionel-Pélerin, Rogier, Schleiter.

La commission a renouvelé à M. Rogier le mandat qu'elle lui avait confié de siéger, avec voix consultative, au sein de la commission des finances, en application de l'art. 26 du Règlement.

MM. Clerc, de Gouyon et Pic ont été reconduits dans leurs fonctions de membres de la sous-commission chargée de suivre et de contrôler l'emploi des crédits affectés à la défense nationale.

Un échange de vues s'est établi sur le programme d'une visite aux établissements de la marine de guerre en Afrique du Nord.

ÉDUCATION NATIONALE, BEAUX-ARTS, SPORTS, JEUNESSE ET LOISIRS

Jeudi 20 janvier 1949. — *Présidence de M. Cayrou, président d'âge.* — La commission a procédé à la constitution de son Bureau.

Ont été élus :

Président: M. Bordeneuve.

Vice-présidents: MM. Maurice (Georges) et Pujol.

Secrétaires: MM. Héline et de Maupeou.

FAMILLE, POPULATION ET SANTÉ PUBLIQUE

Jeudi 20 janvier 1949. — *Présidence de M. Gasser, président d'âge.* — La commission, réunie pour l'élection de son Bureau, a décidé de reconduire le Bureau sortant, par 20 voix contre 4 et une abstention.

En conséquence, ont été proclamés :

Président : M. Bernard Lafay.

Vice-présidents : MM. Paget et Le Basser.

Secrétaires : MM. Plait et Mathieu.

FINANCES

Vendredi 21 janvier 1949. — *Présidence de M. Sclafer, président d'âge.* — La commission a procédé à la constitution de son Bureau. M. Alex Roubert, président sortant, a été réélu par acclamations. Elle a ensuite procédé à un vote à bulletins secrets pour la désignation de chacun des vice-présidents.

M. Avinin a été élu premier vice-président par 20 voix sur 29 suffrages exprimés et M. Maroger second vice-président par 11 voix sur 29 suffrages exprimés.

MM. Debù-Bridel et Masteau ont été réélus par acclamations respectivement premier et second secrétaires.

M. Jean Berthoin a été réélu rapporteur général, à mains levées, par 27 voix et 2 abstentions.

La commission a ensuite décidé de reconduire la liste des rapporteurs spéciaux désignés au début de la deuxième partie de la session de 1948 et elle a renouvelé le mandat de ceux de ses membres qu'elle avait désignés à la même époque pour ses diverses sous-commissions.

Présidence de M. Alex Roubert, président. — En prenant possession du fauteuil présidentiel, M. Alex Roubert a remercié ses col-

lègues de la marque de confiance renouvelée qu'ils venaient de lui témoigner.

La commission a ensuite adopté le projet de loi (II, n° 147, année 1948) fixant le statut financier de l'Assemblée de l'Union française dont elle a confié le rapport à M. Bolifraud.

M. Ignacio-Pinto a été désigné, en remplacement de M. Minvielle, comme rapporteur du projet de loi (n° 842, année 1948) relatif au contingentement des rhums des départements et territoires d'Outre-Mer.

La commission a décidé qu'elle désignerait :

— M. Masteau comme rapporteur du projet de loi (n° 6018 A.N.) portant ouverture de crédits supplémentaires au titre du budget général de l'exercice 1948;

— M. Pellenc comme rapporteur du projet de loi (n° 5943, A.N.) portant autorisation de dépenses d'investissement pour l'exercice 1949;

— M. Bolifraud comme rapporteur du projet de loi (n° 5944 A.N.) relatif aux comptes spéciaux du Trésor (exercice 1949);

— M. de Montalembert comme rapporteur du projet de loi (n° 6009 A.N.) portant création d'un budget annexe des prestations familiales agricoles et fixation de ce budget pour l'exercice 1949,

lorsque ces projets seraient transmis par l'Assemblée Nationale.

FRANCE D'OUTRE-MER

Jeudi 20 janvier 1949. — *Présidence de M. Marc Rucart, président d'âge.* — La commission, après installation de son Bureau d'âge, composé de MM. Marc Rucart, président, et Coupigny, secrétaire, a procédé à l'élection de son Bureau définitif.

M. Marc Rucart, qui avait déclaré poser sa candidature, a été élu à la majorité de 16 voix sur 27 votants (10 voix à M. Durand-Reville et 1 voix à M^{me} Jane Vialle), par vote à bulletins secrets demandé par M. Serrure.

Pour les postes de vice-présidents et de secrétaires, la com-

mission a estimé inutile de recourir au vote, et par acclamations, à l'unanimité, elle a élu :

Vice-présidents: MM. Ignacio-Pinto et M'Bodje.

Secrétaires: MM. Romani et Bechir Sow.

La commission a ensuite entendu un exposé de M. Durand-Reville sur la position du problème monétaire dans les Territoires d'Outre-Mer, qui donnera lieu à des discussions ultérieures.

INTÉRIEUR (ADMINISTRATION GÉNÉRALE, DÉPARTEMENTALE ET COMMUNALE, ALGÉRIE)

Jeudi 30 décembre 1948. — *Présidence de M. Léo Hamon, président.* — La commission a examiné l'article 4 du titre III du projet de loi (II, n° 96, année 1948) adopté par l'Assemblée Nationale, portant fixation pour l'exercice 1949 des maxima des dépenses publiques et évaluation des voies et moyens.

Cet article, selon le rapport de la commission des finances, prévoyait que la réforme fiscale entrerait en vigueur à partir du 1^{er} mars 1949 à l'exception des dispositions concernant les finances locales qui pourraient être mises en vigueur à compter du 1^{er} janvier prochain.

Les commissaires présents ont été unanimes à regretter que l'extension de la taxe additionnelle à la taxe sur les transactions à toutes les communes du territoire soit réalisée sans éclaircissements suffisants et sans garanties de ressources pour les communes.

MM. de Fraissinette, Léo Hamon, Le Basser et Lionel-Pélerin ont exprimé la crainte que cette réforme ne vienne diminuer des ressources qui, même aujourd'hui, ne correspondent pas aux besoins des collectivités considérées.

La commission a mis en doute les assurances données par le Gouvernement à l'Assemblée Nationale aux termes desquelles celui-ci garantirait aux communes une perception égale à celle qui était obtenue au moyen de la taxe sur les ventes au détail et, en cas de déficit, s'engagerait à solder la différence.

Elle a décidé de demander au Gouvernement, au cours du débat, une garantie portant, non seulement sur le produit de

la taxe additionnelle, mais sur ce produit, accru de celui des subventions d'équilibre, « indexées » avec le mouvement des prix.

Les commissaires ont ensuite chargé le Président de traduire en séance publique les observations précédentes et de s'opposer en leur nom à l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 1949 de cette partie de la réforme fiscale.

Jeudi 20 janvier 1949. — *Présidence de M. Gasser, président d'âge.* — La commission a procédé à la constitution de son Bureau.

M. Léo Hamon a été élu Président au premier tour de scrutin, qui a donné les résultats suivants :

Votants 29

Suffrages valablement exprimés. 28

Majorité absolue 15

ont obtenu :

M. Léo Hamon... 17 voix

M. Cornu 11 voix.

MM. Verdeille et Sarrien ont été ensuite réélus vice-présidents, également au premier tour de scrutin, M. Verdeille obtenant 22 voix, M. Sarrien 21 et M. Rupied 11 voix.

MM. de Bardonnèche et Gasser ont été élus secrétaires par un vote à mains levées.

La commission a ensuite adopté les conclusions du rapport de M. Vanrullen sur le projet de loi (II, n° 46, année 1948), relatif à l'organisation du territoire de Libre, rattaché à la France en vertu du traité de paix avec l'Italie, le texte voté par l'Assemblée Nationale étant adopté sous réserve d'une simple modification de forme.

JUSTICE ET LÉGISLATION CIVILE, CRIMINELLE ET COMMERCIALE

Jeudi 20 janvier 1949. — *Présidence de M. Georges Pernot, président d'âge.* — La commission a procédé au renouvellement de son Bureau.

A l'unanimité, elle a décidé de reconduire le Bureau sortant, ainsi composé :

Président : M. Georges Pernot.

Vice-présidents : MM. de La Gontrie et Charlet.

Secrétaires : MM. Georges Maire et Bordeneuve.

Après un large échange de vues sur l'important problème des loyers, la commission a désigné M. de Félice comme rapporteur de la proposition de résolution de M. Carcassonne (n° 11, année 1949), tendant à inviter le Gouvernement à déposer un projet de loi tendant à compléter l'article 27 de la loi n° 48-1360 du 1^{er} septembre 1948, portant modification et codification de la législation relative aux rapports des bailleurs et locataires ou occupants de locaux d'habitation ou à usage professionnel et instituant des allocations de logement.

Ont également été désignés comme rapporteurs :

— M. Reynouard, de la proposition de résolution de M. de Fraissinette (II, n° 87, année 1948), tendant à inviter le Gouvernement à faire bénéficier les mineurs grévistes d'une amnistie ou de la cessation de certaines poursuites ;

— M. Kalb, de la proposition de résolution (II, n° 97, année 1948) et M. Debû-Bridel tendant à inviter le Gouvernement à déposer un projet de loi tendant à modifier et compléter les articles 23, paragraphe 6, et 28, paragraphe 1^{er}, de l'ordonnance du 18 octobre 1944, modifiée par l'ordonnance du 6 janvier 1945, tendant à confisquer les profits illicites.

MARINE ET PECHES

Jeudi 20 janvier 1949. — *Présidence de M. Abel-Durand, président d'âge.* — La commission, sous la présidence de M. Abel-Durand, président d'âge, assisté de M. Rochereau, secrétaire d'âge, a procédé à l'élection de son Bureau définitif.

A la demande de M. Léger, l'élection a eu lieu par un vote à bulletins secrets.

M. Abel-Durand, seul candidat à la présidence, a été élu par 21 voix sur 21 votants.

Pour le poste de premier vice-président, quatre candidatures se sont trouvées en présence : celles de MM. de Gracia, Lasalarié, Léger et Vourc'h.

Le premier tour de scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de votants...	22
Suffrages exprimés ...	22
Majorité absolue	12

ont obtenu :

M. Lasalarié ...	10 voix
M. Léger	6 voix
M. Vourc'h	3 voix
M. de Gracia...	2 voix
Un bulletin blanc.	

Aucun des candidats n'ayant obtenu la majorité absolue, il a été procédé à un deuxième tour de scrutin, après désistement de M. de Gracia en faveur de M. Léger, qui a donné les résultats suivants :

Nombre de votants...	23
Suffrages exprimés ...	22
Majorité absolue	12

ont obtenu :

M. Lasalarié...	13 voix
M. Léger.....	7 voix
M. Vourc'h....	1 voix
Bulletin blanc.. 1	

M. Lasalarié ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé premier vice-président.

Pour la deuxième vice-présidence, M. Léger a été désigné à mains levées.

Pour le poste de premier secrétaire, ont été candidats MM. de Gracia, Jézéquel et Symphor.

Au premier tour de scrutin, les résultats ont été les suivants :

Nombre de votants... 23

Suffrages exprimés ... 22

Majorité absolue 12

ont obtenu :

M. de Gracia... 9 voix

M. Jézéquel ... 9 voix

M. Symphor ... 5 voix

Aucun des candidats n'ayant obtenu la majorité absolue, il a été procédé à un deuxième tour de scrutin, après désistement de M. Symphor en faveur de M. Jézéquel, qui a donné les résultats suivants :

Nombre de votants... 22

Suffrages exprimés... 22

Majorité absolue 12

ont obtenu :

M. Jézéquel ... 12 voix

M. de Gracia... 9 voix

et un bulletin blanc.

M. Jézéquel ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé premier secrétaire.

Pour le poste de deuxième secrétaire, MM. de Gracia et Symphor ont été candidats. Le scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de votants... 22

Suffrages exprimés ... 22

Majorité absolue 12

ont obtenu :

M. Symphor ... 12 voix

M. de Gracia... 10 voix

M. Symphor ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé deuxième secrétaire.

Avant de lever la séance, M. Abel-Durand, Président élu, a prononcé quelques paroles de remerciements à l'égard de ses collègues et a tracé les grandes lignes du programme de travail de la commission : vote de la loi concernant les conventions avec les grandes compagnies de navigation, études sur la pêche et sur l'équipement des ports.

MOYENS DE COMMUNICATION ET TRANSPORTS (POSTES, TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES, CHEMINS DE FER, LIGNES AÉRIENNES, ETC...)

Jeudi 20 janvier 1949. — *Présidence de M. Fleury, président d'âge.* — La commission a procédé à la constitution de son Bureau.

Par 15 voix, contre 12 à M. Denvers, président sortant, socialiste, M. Boisrond, appartenant au groupe du Parti Républicain de la Liberté, a été désigné comme Président.

Ont été élus, respectivement premier et second vice-présidents : MM. Pouget et Bertaud ; premier et second secrétaires : MM. de Gracia et Kalenzaga.

PENSIONS (PENSIONS CIVILES ET MILITAIRES ET VICTIMES DE LA GUERRE ET DE L'OPPRESSION)

Jeudi 20 janvier 1949. — *Présidence de M. de Bardonnèche, président d'âge.* — La commission a désigné les membres de son Bureau pour la session de 1949. Le Président a proposé la candidature des membres sortants, M. Marescaux a présenté la candidature de M. Jézéquel pour la présidence.

Le Président a été élu par un vote à bulletins secrets dont les résultats ont été les suivants :

Votants	26
Bulletins blancs ou nuls...	0
Majorité absolue.....	14

ont obtenu :

M. Gatuing ... 16 voix.

M. Jézéquel... 10 voix.

En conséquence, M. Gatuing, président sortant, a été proclamé élu.

Le vote à bulletins secrets pour l'élection des vice-présidents a donné les résultats suivants :

Votants 26

Bulletins blancs ... 2

Majorité absolue... 13

ont obtenu :

M. Radius 23 voix

M. Jézéquel 14 voix

M. de Bardonnèche... 5 voix

M. Dassaud 1 voix

M. Doucouré 1 voix.

M. Héline 1 voix.

M. Primet..... 1 voix.

En conséquence, MM. Radius et Jézéquel, vice-présidents sortants, ont été proclamés élus.

Le vote à bulletins secrets pour l'élection des secrétaires a donné les résultats suivants, au premier tour de scrutin :

Votants 25

Bulletins blancs ou nuls... 0

Majorité absolue..... 13

ont obtenu :

M. Doucouré 25 voix

M^{me} Claeys ... 12 voix

M. Schleiter.... 10 voix

M. Baratgin ... 1 voix

M. Dassaud.... 1 voix.

En conséquence, M. Doucouré, secrétaire sortant, a été proclamé élu.

Le second tour de scrutin a donné les résultats suivants :

Votants 25

Bulletins blancs ou nuls... 1

Majorité absolue..... 13

ont obtenu :

M^{me} Claeys ... 15 voix

M. Schleiter... 9 voix.

En conséquence, M^{me} Claeys, secrétaire sortante, a été proclamée élue.

PRESSE, RADIO ET CINÉMA

Jeudi 20 janvier 1949. — *Présidence de M. Ernest Pezet, président d'âge.* — Convoquée pour renouveler son Bureau, la commission a élu le général Corniglion-Molinier, Président, par 22 voix contre 6 à M. Duchet, sur 28 votants.

M. Hauriou, président sortant, avait fait connaître à ses collègues qu'en raison de son état de santé, il ne croyait pas devoir présenter à nouveau sa candidature.

Ont été, en outre, élus :

Vice-présidents : MM. Gaspard et Bène.

Secrétaires : MM. Lieutaud et de Maupeou.

Présidence de M. le général Corniglion-Molinier, président. — Le Président a remercié ses collègues de la confiance qu'ils lui ont témoignée.

Sur la proposition de MM. Charlet et Jean Durand, la commission a décidé d'intervenir auprès du secrétaire d'Etat à l'Information afin de lui demander de suspendre la mise en vigueur du plan de détresse qui doit s'appliquer à tous les postes émetteurs régionaux à partir du 23 janvier, jusqu'à ce qu'elle ait entendu ses explications à ce sujet.

PRODUCTION INDUSTRIELLE

Jeudi 20 janvier 1949. — *Présidence de M. Delfortrie, président d'âge.* — La commission, réunie pour se constituer, a reconduit son précédent Bureau, ainsi composé :

Président : M. Delfortrie.

Vice-présidents : MM. Longchambon et Marchant.

Secrétaires : MM. Gustave et Grimal.

RAVITAILLEMENT

Vendredi 21 janvier 1949. — *Présidence de M. Edouard Barthe, président d'âge.* — La commission a procédé à la constitution de son Bureau. Ont été élus :

Président : M. Brousse.

Vice-présidents : MM. Bernard et Pinvidic.

Secrétaires : MM. Bène et Boisrond.

Présidence de M. Brousse, président. — La commission a examiné la question de l'octroi de crédits par les organismes bancaires pour l'achat de bétail, lors de la campagne d'embouche. Elle a souligné les graves répercussions qu'entraînerait le maintien de l'actuelle politique de restriction en cette matière.

M. Barthe a fait une communication à ses collègues sur la situation du marché des vins ; M. Bène sur l'augmentation de la ration de beurre dans les centres ruraux.

La commission a décidé que son Bureau demanderait audience à M. Brasart, Haut-commissaire au Ravitaillement, en vue de lui exposer sa position sur ces différentes questions.

RECONSTRUCTION ET DOMMAGES DE GUERRE

Jeudi 20 janvier 1949. — *Présidence de M. Pouget, président d'âge.* — La commission s'est réunie pour procéder à la désignation de son nouveau Bureau.

Les divers votes au scrutin secret ont donné les résultats suivants :

1° Pour la présidence :

Nombre de votants... 27

Bulletins blancs 6

Majorité absolue 11

ont obtenu :

M. Chochoy... 18 voix

M. Pouget ... 3 voix

2° Pour la première vice-présidence :

Nombre de votants... 27

Bulletins blancs 2

Majorité absolue 13

ont obtenu :

M. Paumelle 17 voix

M. Hébert 6 voix

M. Jozeau-Marigné... 1 voix

M. Tellier 1 voix

3° Pour la deuxième vice-présidence :

Nombre de votants... 27

Bulletins blancs 2

Majorité absolue 13

a obtenu :

M. Jozeau-Marigné... 25 voix

4° Pour les secrétariats :

Nombre de votants... 27

Majorité absolue 14

ont obtenu :

M. Jaouen 20 voix

M. Bourgeois 17 voix

M. Driant 4 voix

MM. Hébert, Liôtard et André... 1 voix

En conséquence le Bureau de la commission se trouve ainsi constitué :

Président : M. Bernard Chochoy.

Vice-présidents : MM. Paumelle et Jozeau-Marigné.

Secrétaires : MM. Yves Jaouen et Bourgeois.

Présidence de M. Bernard Chochoy, président. — Le Président a remercié ses collègues d'avoir reconduit l'ancien Bureau de la commission, marquant ainsi leur confiance et leur désir de voir se poursuivre l'amicale collaboration qui a toujours été la caractéristique des travaux de la commission.

SUFFRAGE UNIVERSEL, CONTROLE CONSTITUTIONNEL RÈGLEMENT ET PÉTITIONS

Vendredi 21 janvier 1949. — *Présidence de M. Bozzi, président d'âge.* — La commission a procédé à l'élection de son Bureau.

Ont été réélus, à l'unanimité :

M. de Montalembert comme Président ;

M. Assailit et M^{me} Crémieux, comme Vice-présidents ;

MM. Grimal et Le Guyon, comme Secrétaires.

La commission a ensuite procédé à un examen des affaires en instance devant elle et a établi le programme de ses futurs travaux,

TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Jedi 20 janvier 1949. — *Présidence de M. Abel-Durand, président d'âge.* — La commission s'est réunie en vue de procéder à la constitution de son nouveau Bureau.

Divers scrutins secrets ont eu lieu qui ont donné les résultats suivants :

1° Pour la présidence :

Nombre de votants... 28

Bulletins blancs 0

Majorité absolue 15

ont obtenu :

M. Dassaud 15 voix

M. Tharradin... 13 voix.

2° Pour la première vice-présidence :

Nombre de votants... 28

Majorité absolue 15

ont obtenu :

M. Saint-Cyr ... 15 voix

M. Tharradin... 13 voix

3° Pour les secrétariats :

Nombre de votants... 28

Majorité absolue 15

ont obtenu :

M. Menu 18 voix

M. Driant ... 15 voix

M^{me} Claeys... 12 voix

M. Leccia 5 voix

M. Vitter 1 voix.

La deuxième vice-présidence a été accordée, par acclamations, le commissaire communiste s'abstenant, à M. Tharradin.

En conséquence, le Bureau de la commission se trouve ainsi composé :

Président : M. Dassaud.

Vice-présidents : MM. Saint-Cyr et Tharradin.

Secrétaires : MM. Menu et Driant.

Présidence de M. Saint-Cyr, vice-président. — Le président a, au nom du nouveau Bureau, remercié ses collègues de la marque de confiance qu'ils lui ont témoignée. Il a rappelé à la commission le désir de M. Morice, Secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, d'être entendu par elle sur le projet de loi (II-n° 65, année 1948), portant statut des centres d'apprentissage. Il a été décidé de procéder à cette audition, à laquelle assisteraient les membres de la commission de l'Education nationale, au cours de la prochaine réunion de la commission.

ERRATUM

au *Bulletin des commissions* n° 1 du 13 janvier 1949.

JUSTICE ET LÉGISLATION CIVILE, CRIMINELLE ET COMMERCIALE

Jeudi 30 décembre et vendredi 31 décembre 1948.

Reporter à la suite du compte rendu de la séance du vendredi 31 décembre 1948 (p. 20) les quatre derniers alinéas du compte rendu de la séance du jeudi 30 décembre 1948 (p. 19).